

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Fort de France, le 8 juin 2022

### La Martinique se dote d'une feuille de route de lutte contre les cancers

*Au terme d'une concertation de 4 mois, l'ARS Martinique et son opérateur la Plateforme Régionale d'Oncologie de Martinique ont défini une feuille de route régionale de lutte contre les cancers pour la période 2022 – 2025 adaptée aux besoins spécifiques du territoire.*

Dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers, annoncée par le Président de la République en 2021, l'ARS Martinique a piloté la déclinaison d'une feuille de route opérationnelle afin de répondre au mieux aux besoins, spécificités et priorités régionales. Cette feuille de route s'articule autour des 4 axes stratégiques :

- Axe 1 : Mieux prévenir et dépister
- Axe 2 : Coordonner les acteurs pour un meilleur suivi et une qualité de vie accrue pour les patients
- Axe 3 : Réduire les délais de prise en charge et proposer un accompagnement pour garantir l'égalité des chances
- Axe 4 : Lutter contre les inégalités

Ces 4 priorités sont déclinées en 25 actions opérationnelles qui seront mises en œuvre, sous la coordination opérationnelle de la Plateforme régionale d'oncologie de Martinique par les acteurs locaux et divers autres partenaires et parties prenantes entre 2022 et 2025.

Soumise à une large concertation, l'élaboration de la feuille de route Martinique a associé, de février à mai 2022, les acteurs de la cancérologie, les élus, les professionnels, des personnes de la société civile et les usagers à travers des groupes de travail thématiques, des entretiens, des actions en proximité ou des appels à témoignages et contributions.

Jusqu'en 2025, le déploiement des actions fera l'objet d'un suivi par une gouvernance régionale adaptée pour être au plus près des professionnels et des usagers du système de santé et ces derniers seront invités à communiquer leur ressenti sur les actions menées, les marges de progression et leurs besoins d'information au cours de consultations citoyennes qui seront organisées par le Comité Territorial de Santé (CTS).

Pour mémoire, en Martinique, 1 583 cancers sont diagnostiqués chaque année et le cancer représente, comme en France hexagonale, la première cause de décès prématurés (avant 65 ans). Il est également la 1ère cause de décès global chez l'homme et la deuxième chez la femme. Près de 730 décès par cancer sont constatés chaque année.

### **Contacts presse**

ARS : [ARS-MARTINIQUE-COMMUNICATION@ars.sante.fr](mailto:ARS-MARTINIQUE-COMMUNICATION@ars.sante.fr) – Tél : 05 96 39 43 92

GIP : Ericka ROSE-ADELAIDE - [ericka.rose-adelaide@gip-prom.fr](mailto:ericka.rose-adelaide@gip-prom.fr) – Tél : 06 96 29 90 29

La feuille de route est disponible sur les sites internet de l'ARS et du GIP PROM

Lien : [La Martinique se dote d'une feuille de route de lutte contre les cancers | Agence régionale de santé Martinique \(sante.fr\)](#)